



## Maître Eolas, condamné pour injure et diffamation, ferme son compte Twitter

RESEAUX SOCIAUX. L'avocat-blogueur Maître Eolas a fermé son compte Twitter après sa condamnation mardi 6 octobre à Nanterre à 2 000 euros d'amende avec sursis et 5 000 euros de dommages et intérêts pour « injure » et « diffamation » envers l'Institut pour la justice (IPJ), association qui prône le durcissement de la politique pénale. L'avocat qui, en novembre 2011, avait mis en cause sur Twitter la sincérité d'une pétition émise par l'IPJ, était absent à la lecture du délibéré, et a fermé son compte dans la foulée.